



Divorce sans contrat pour la vente d un bien immobilier

Par MARINNA5

séparer depuis 12 ans de mon ex mari il a garder notre bien immobilier le divorce a été prononcé le 21 février 2022 je veux vendre mais il veut me donner que 30% de la vente il n y a pas de contrat de mariage. si il a prit des crédits suis je solidaire de ses remboursements ou hypothèque? il dit être handicapé (diabète) et veut toucher plus que sa part! Le bien est payé depuis notre séparation.

Par ESP

BONJOUR !

Sur ce site, "bonjour" comme "merci" sont un minimum de respect pour les intervenants bénévoles.

Par ESP

Bonjour

Le fait qu'il soit diabétique ne constitue pas un élément exploitable.

Si la maison était commune, non seulement vous avez droit à la moitié, mais de plus, il vous doit une indemnité d'occupation (5 ans seulement à cause la prescription)..

Je vous conseille de voir un avocat.

Par MARINNA5

Bonjour,

Merci pour votre retour